

**PÈLERINAGE À BOURGES, NEVERS, VÉZELAY**  
**Du lundi 18 octobre au mercredi 20 octobre 2021**

**Prix du pèlerinage par personne en chambre double :** 305 €

*Attention : Comme il est spécifié dans le programme, le prix peut être revu. Vous serez informé au plus tard fin février.*

**Supplément chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) :** 45 €

**Clôture des inscriptions : le 10 août 2021 (sous réserve de disponibilité des places)**

Inscription effective, suivant l'ordre de réception du courrier, dès réception de ce bulletin et du règlement de l'acompte.  
Vous recevrez un mail de confirmation.

*Nous vous conseillons de conserver une photocopie recto-verso de votre bulletin individuel d'inscription complété.*

M–Mme–Père–Sœur - Nom (en majuscule) .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Adresse : .....

CP..... Ville : .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

E-mail : .....

Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence : .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

Départ :  Maing  Raismes  Cambrai

**HÉBERGEMENT**

Désire une chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) avec supplément à régler avec l'acompte

Souhaite partager sa chambre avec : .....

*(Attention : Si votre ami(e) ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé)*

**RÈGLEMENT**

A l'inscription versement d'un acompte de : 90 € ou 135 € en chambre individuelle

**Solde de 215 € à régler pour le 1<sup>er</sup> septembre 2021 - Chèque à l'ordre de : Pèlerinages diocésains de Cambrai**

**FORMALITÉS**

Vous devez vous munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. Merci de joindre la photocopie.

**SANTÉ**

Souffrez-vous d'un handicap physique : Oui  Lequel..... Non

Avez-vous de la peine à vous déplacer ? Oui  Non

Merci de préciser si vous avez des particularités de type allergies alimentaires, diabète ou autre : .....

(N.B. : les régimes alimentaires spécifiques sont susceptibles d'entraîner une facturation supplémentaire)

Si vous êtes sous traitement, veuillez à prendre vos ordonnances avec vous.

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : Merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions particulières et générales de participation

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du représentant des  
Pèlerinages Diocésains de Cambrai

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

3 